



Assemblée générale
Comité de jumelage de Martinet
Vendredi 30 octobre 2020

REPORTÉE AU SAMEDI 24 AVRIL 2021

Accueil

Rapport d'activités

Rapport financier

Tiers sortant

Projets 2020

Questions diverses

Rapport d'activités du Comité de Jumelage de Martinet

Réunions

- ✓ 4 réunions du bureau
- ✓ 3 réunions du conseil d'administration
- ✓ 1 vente de vêtements
- ✓ 1 vente de livres

Le voyage à Charvonnex

Préparé mais annulé.

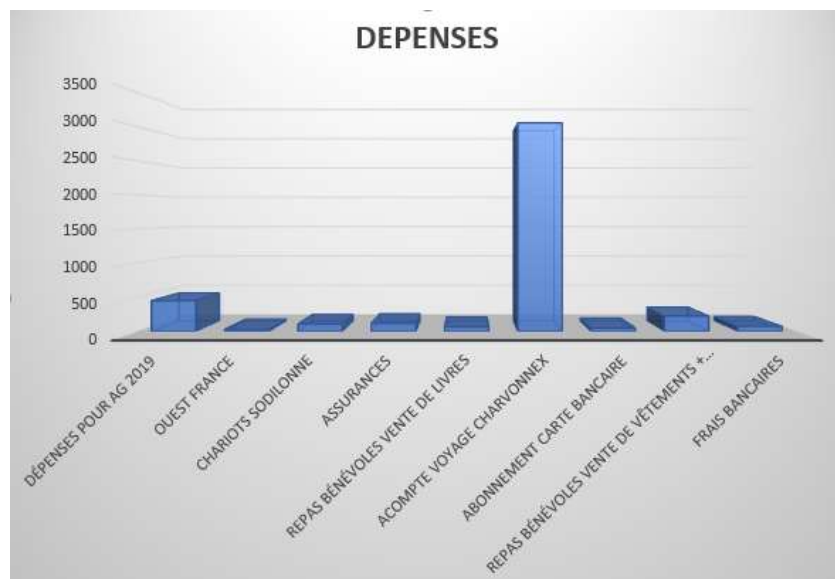
Une quarantaine d'inscrits.

Activités des bénévoles et sympathisants

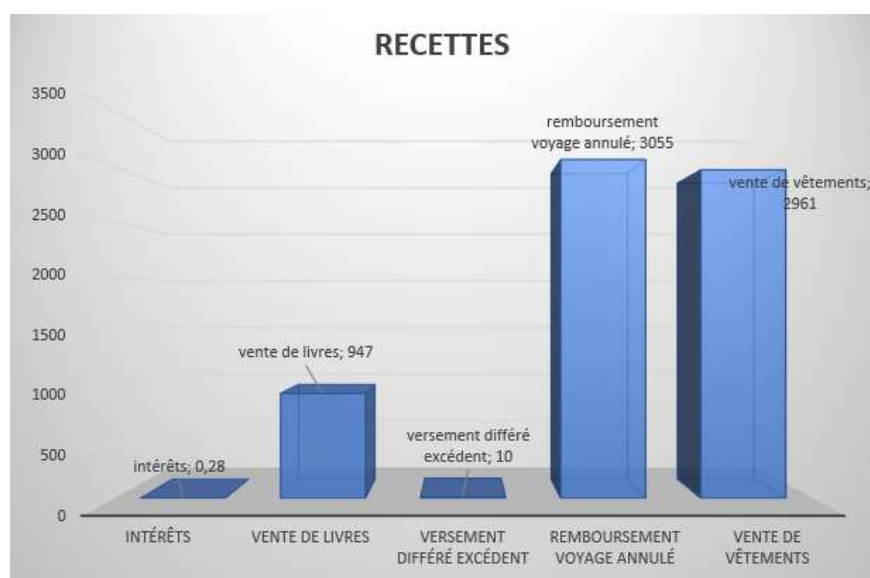
De 25 à 30 sympathisants se joignent à nous à chaque vente pour la mise en place des tables dès le jeudi, le déballage des vêtements le vendredi et le rangement d'après-vente du dimanche. Nous tenons d'ailleurs à les en remercier chaleureusement.

Bilan financier 2020

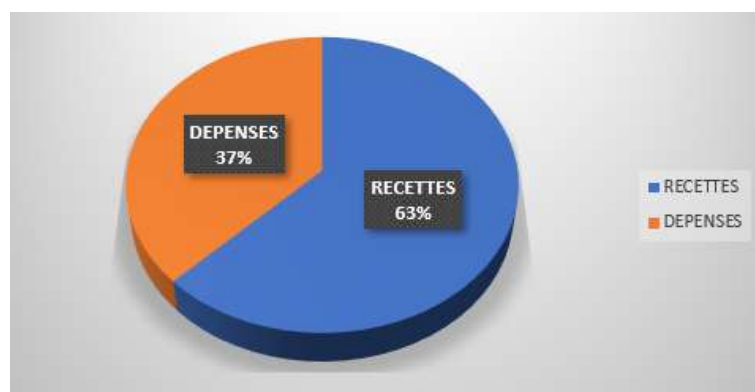
dépenses	
dépenses pour AG 2019	451,4
ouest France	30
Chariots Sodilonne	107,4
assurances	117,42
repas bénévoles vente de livres	66,56
acompte voyage charvonnex	3055
abonnement carte bancaire	48
repas bénévoles vente de vêtements + gel hyd	224,64
frais bancaires	72,8
	4173,22



recettes	
intérêts	0,28
vente de livres	947
versement différé excédent	10
remboursement voyage annulé	3055
vente de vêtements	2961
	6973,28



RECETTES	6973,28
DEPENSES	4173,22
	2800,06



Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Tiers sortant

Sur les 15 membres, le 1/3 sortant ne peut pas être pris parmi les 5 membres du conseil municipal, ni parmi les 5 membres représentants des associations de Martinet.

Donc, parmi les 5 autres membres (Ghislaine, Vincent, Aurélia, Léopold, Gérard), Ghislaine et Vincent font partie du 1/3 sortant.

Ghislaine et Vincent ont été réélus.

Projets 2021

Toutes les différentes manifestations se feront selon les préconisations sanitaires en vigueur.

- ✓ 2 ventes de vêtements programmées début juin (5 et 6) puis mi-septembre 2021.
- ✓ 1 vente de livres mi-février 2021. **ANNULEE**
- ✓ Report du voyage à Charvonnex. **REPORTE** au mois d'août du 8 au 13.

✓ Changement des statuts pour ne pas limiter à 5 les membres « libres ».